



Le conseiller national Daniel Jositsch se montre très à l'aise dans les débats. (KEYSTONE/ANTHONY ANEX)

«La gauche a tendance à tout idéaliser»

ÉLECTIONS FÉDÉRALES Professeur de droit pénal, le socialiste Daniel Jositsch séduit hors de son parti. Candidat au Conseil des Etats à Zurich, il est en tête des sondages et pourrait récupérer un siège perdu par le PS il y a plus de 30 ans

SANDRINE HOCHSTRASSER

Le politicien installé dans le fauteuil paraît détendu aux côtés de ses six adversaires. Le socialiste est le premier invité à répondre aux questions du journaliste qui modère le débat public. Il s'y prête avec aisance. Daniel Jositsch caracole en tête des sondages de l'institut de recherche Sotomo, devant le candidat PLR, Ruedi Noser.

Grâce à ce professeur de droit pénal, le Parti socialiste zurichois est en passe de récupérer sa place au Conseil des Etats après 32 ans d'absence. Les deux sièges de la Chambre haute sont vacants et le concurrent UDC, Hans-Ueli Vogt, peine à enthousiasmer la droite dans son ensemble.

Pas un «politicien de métier»

Daniel Jositsch est capable, lui, de ratisser hors de son parti, y compris au sein de l'électorat PLR. Le Zurichois de 50 ans possède le «profil classique» d'un politicien bourgeois, relève d'ailleurs la NZZ: le lieutenant-colonel diplômé de l'Université de Saint-Gall a commencé sa carrière politique dans la com-

mune de Stäfa, sur la côte dorée zurichoise, où il réside.

L'homme au visage arrondi nous accueille dans son bureau de l'université quelques jours après le débat public. Il se passerait volontiers des étiquettes: «On ne peut pas caser les gens dans des tiroirs «gauche/droite», nuance-t-il. Je n'ai pas le profil type d'un parti. Je ne suis pas un politicien de métier.»

Sur le fond, l'ancien militant écologiste qui s'est battu aux côtés du WWF dans les années 1990 demeure fidèle à la ligne du PS: «Sur les questions environnementales, sociales, de protection des minorités, d'accueil des réfugiés ou d'ouverture internationale», énumère-t-il. Il s'inquiète du sort «des personnes de plus de 50 ans qui ne retrouvent plus de travail». Et veut permettre aux femmes qui travaillent à temps partiel de «faire carrière malgré leurs horaires réduits».

Le président de la Société des employés de commerce mise avant tout sur le partenariat social. Il ne goûte guère certaines initiatives rigides qui émanent de ses propres rangs. «Je ne me suis pas engagé pour l'initiative pour un salaire minimum ou celle «1:12 pour des

salaires équitables». Sur ces questions économiques, je suis plus libéral que les syndicalistes», reconnaît-il.

Strict sur la sécurité publique

Alors que l'étudiant Jositsch récoltait des signatures pour la suppression de l'armée, le professeur de droit pénal est devenu plus strict que la moyenne de son parti en matière de sécurité publique. Le conseiller national défend désormais l'armée de milice et plaide pour un droit pénal plus sévère. Il s'est d'ailleurs attiré les foudres de certains collègues romands avec son discours plus répressif. Il est favorable à la nouvelle loi sur le renseignement combattue notamment par les jeunes socialistes.

Mais l'avocat est un orateur habile, sachant mettre les formes. «Il prétend qu'il n'est pas un politicien de métier? Je n'y crois pas. Il sait très bien aborder les thèmes les plus populaires», glisse un représentant de la gauche zurichoise.

Le conseiller national bénéficie en tout cas d'une certaine aisance au parlement. Il maîtrise d'ailleurs les trois langues nationales ainsi que

l'espagnol – il a vécu cinq ans à Bogota, en Colombie, pour sa thèse de doctorat.

Au détour de la discussion, et même s'il ne partage pas ses opinions, il loue les qualités d'un Christian Lüscher (PLR/GE), avec lequel il a siégé à la Commission des affaires juridiques. «Daniel Jositsch fait passer le bon sens avant le dogme», salue pour sa part son adversaire romand.

Daniel Jositsch est adepte des solutions centristes, des compromis. Comme celui élaboré par Alain Berset sur la réforme de l'AVS: «Il ne faut pas laisser passer cette chance unique de réformer un système qui n'est pas tenable à long terme», souligne-t-il. Il approuve également la

«Sur les questions économiques, je suis plus libéral que les syndicalistes»

DANIEL JOSITSCH, CANDIDAT AU CONSEIL DES ÉTATS

récente révision de la CSIAS. L'association qui édicte les recommandations en matière d'aide sociale a réduit les prestations pour les grandes familles et les jeunes.

«En Suisse alémanique, surtout, les citoyens sont solidaires mais supportent très mal les cas qualifiés «d'abus». Il faut faire attention et trouver un système acceptable pour la population. Il est positif que la CSIAS ait revu légèrement ses lignes directrices pour atteindre cet équilibre. La gauche a tendance à tout idéaliser, mais il faut rester réaliste.» «Je parie que vous allez choisir cette phrase comme titre!», glisse-t-il. Ce n'est pas la première fois que ces déclarations sont reprises en une des médias, provoquant des remous au sein de son parti. Pourtant, il a été élu à l'unanimité ce printemps pour représenter le PS zurichois.

«J'ai eu une discussion avec les jeunes socialistes et les syndicats. Je suis conscient que je ne suis pas le candidat idéal à leurs yeux. Mais le profil dont ils rêvent n'a aucune chance lors d'une élection au Conseil des Etats. Ils ont donc le choix entre ma candidature ou celle d'un UDC.»

Il a reçu leur soutien. «Il y a eu bien sûr de vives discussions»,

raconte Björn Resener, de la Fédération des syndicats zurichois. Mais la Realpolitik l'a emporté. Comme chez les jeunes socialistes, qui lui manifestent désormais un appui sans faille: «Daniel Jositsch est un homme droit et honnête. C'est un excellent candidat», souligne Oliver Heimgartner, coprésident de la Juso.

Budget de 300000 francs

La machine électorale a commencé au printemps 2014 déjà. Avec l'appui de la Société des employés de commerce, du parti et de multiples petits donateurs – «mais aucune grande entreprise» – le candidat a organisé une campagne s'élevant à quelque 300000 francs «tout inclus». «Je suis extrêmement organisé. Tout est agendé à l'avance, y compris des moments pour les imprévus. Ce qui me permet de ne pas être stressé», précise-t-il.

Dans son agenda, il réserve également une heure chaque soir pour son appareil de fitness «cross-trainer» après des journées de travail de 15 heures. Le politicien a perdu plus de 30 kilos l'année dernière pour mener une campagne au sommet de sa forme. ■

NAISSANCES

Sarah Tsipa Meylan roucoule de joie en contemplant sa volée essaimer et vous présente fièrement

Anna Elise Meylan,

née le 4 octobre 2015 à Genève à 10h08,

forte de 3290 grammes et longue de 49 cm. Ses parents,

Elena Jurissevich et Romain Meylan,

ne dorment déjà plus au 31 rue de Lyon, mais rêvent tout éveillés à ses côtés.

Une commune gèle toutes ses constructions

VAUD Sous une avalanche de demandes de permis de construire, Tévenon, dans le Nord vaudois, veut instaurer un moratoire de cinq ans

La commune de Tévenon, dans le Nord vaudois, veut instaurer une «zone réservée» sur l'ensemble de son territoire. Cela signifie qu'aucun permis de construire ne pourra plus être décerné durant cinq ans.

C'est une première dans le canton, où de nombreuses communes doivent réduire les zones à bâtir surdimensionnées dont elles disposent actuellement. «Nous espérons faire école, explique Ginette Duvoisin, syndique du village et députée socialiste au Grand Conseil vaudois. Il

est important de contenir la frénésie des constructions et de respecter l'esprit de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire.»

Dans d'autres communes, les autorités incitent au contraire les propriétaires à se hâter de déposer une demande de permis, avant que les dispositions limitant le mitage du territoire ne l'emportent définitivement.

Tévenon est une commune «surdimensionnée» sur le flanc du Jura, au-dessus d'Yverdon-les-Bains. La zone villas de Villars-Burquin, à la vue plongeant sur le lac de Neuchâtel et les Alpes, est principalement concernée par la mesure. La zone réservée, à l'enquête publique jusqu'à la fin du mois, doit donner à la commune le temps d'adapter

le calme son plan général d'affectation. La population de la commune a quadruplé en vingt ans et la pléthore de demandes, provenant en partie de promoteurs, rendait la situation difficilement maîtrisable, explique Ginette Duvoisin.

Centres limités dans leur croissance

La Confédération impose que les zones à bâtir soient dimensionnées en fonction des perspectives de croissance démographique sur quinze ans. Mais les cantons restent libres de répartir ce potentiel à leur guise sur leur territoire. Afin d'offrir de plus larges possibilités de développement aux zones rurales, le gouvernement cantonal a décidé de sou-

mettre également à des limites de croissance les centres d'agglomération et centres régionaux, qui y échappaient jusqu'ici. Ce choix, que le parlement devra ratifier au printemps dans le cadre du nouveau plan directeur cantonal, ne manquera pas de susciter la controverse.

La zone réservée doit donner à la commune le temps d'adapter dans le calme son plan d'affectation

Où se situera cette limite? Pour la fixer, dans les prochaines semaines, le canton va adopter un scénario élevé de croissance démographique. Cela témoigne d'une confiance dans le fait que la forte croissance actuelle (+1,6% par an depuis dix ans) va se maintenir. Cela offre aussi une plus grande marge de manœuvre dans l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). La Confédération se réfère pour elle-même à un scénario moyen, mais elle autorise les cantons à adopter le scénario haut (celui qui prévoit une Suisse à 11 millions d'habitants en 2045) et même à le majorer quelque peu. Elle montre ainsi une souplesse qui relativise les rigueurs de principe de la LAT. ■ YELMARC ROULET